



Envoyé en préfecture le 14/06/2024

Reçu en préfecture le 14/06/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215901604-20240611-110624_DELIB08-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024 / 45

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27
Présents : 19
Absents excusés : 06
Procurations : 05
Absents : 02
Nombre de suffrages
exprimés : 24
Pour : 19
Contre : 00
Abstentions : 05

Séance du 11 juin 2024

L'an deux mil vingt quatre, le onze juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

Étaient présents :

M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. MUNARI Eric, M. NOISSETTE Patrick, Mme ROUSSEL Stéphanie, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procurations :

M. ADAM Pascal donne pouvoir à M. GOLINVAL Philippe, Mme ANSART Mélanie donne pouvoir à Mme ROUSSEL Stéphanie, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à Mme DEMORTIER Léa, M. ROLI Jordan donne pouvoir à Mme TOURNAY Sabine, Mme DEHON Ingrid donne pouvoir à Mme CABAREZ Nathalie

Étai(ent) excusé(s) :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, Mme DEHON Ingrid, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. ROLI Jordan, M. WALLERAND Jérémy

Étai(ent) absent(s) :

Mme DENIS Séverine, M. SAHLI Sadreddine

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme MANNINO Stéphanie

Date de convocation
05 juin 2024

OBJET : Option au tarif de location de la Salle des Fêtes Prêt de tables rondes

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire
après télétransmission
en Préfecture le :

14 JUIN 2024

Affichage le :

14 JUIN 2024

Le Maire,

Philippe GOLINVAL

La Secrétaire de séance

Stéphanie MANNINO

La collectivité a fait l'acquisition de tables rondes de 10 personnes, pour l'agencement des salles de réception lors des manifestations communales, notamment pour le Banquet des Aînés et surtout pour ne plus les louer chaque année auprès de prestataires extérieurs.

Souvent sollicité, surtout lors de mariage, par les locataires de la salle des fêtes pour une éventuelle possibilité de mise à disposition de telles tables, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de définir un tarif optionnel à la location de la Salle des Fêtes pour le prêt de ces tables rondes. Il pourrait être fixé à 15 € la table, la salle des fêtes pouvant en accueillir douze au maximum.

Après délibération,
Le Conseil Municipal

à la majorité des suffrages exprimés
(19 voix pour - 5 abstentions Léa DEMORTIER
ayant procuration pour Jérémy WALLERAND, Philippe DE NOYETTE,
Nathalie CABAREZ ayant procuration pour Ingrid DEHON)

ACCEPTÉ de fixer à 15,00€ la location des tables rondes.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à CRESPIN, le 11 juin 2024
Le Maire,

Philippe GOLINVAL

